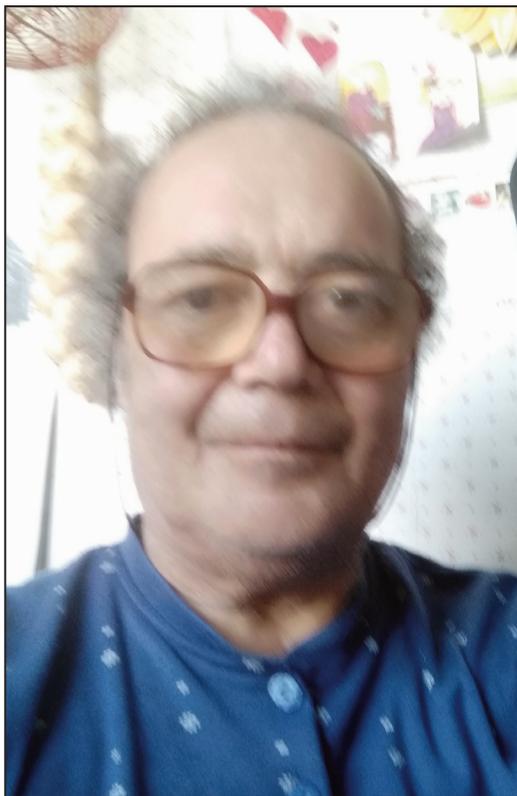


Trois questions à Paul Lambert, président délégué de l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) 93



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les familles de personnes malades en cette période de confinement ?

Paradoxalement, les familles font moins appel à nous que d'habitude. Il existe, depuis le début de cette épidémie, une forme de sidération. Même les consultations de psychologues par téléphone que nous avons immédiatement mises en place demeurent peu sollicitées. En revanche, lorsque nous pratiquons « l'aller vers » en appelant les familles de personnes malades, elles sont très contentes de nous savoir à leurs côtés. Ce qui ressort de nos entretiens est la peur de la contamination. La maladie psychique semble reléguée au second plan. Cela étant précisé, nous avons dû nous mobiliser pour plusieurs personnes, placées sous tutelle ou sous curatelle, qui ne parvenaient pas à percevoir leurs pensions ou leurs allocations.

Comment travaillez-vous avec l'EPS de Ville-Evrard ?

Nous sommes en liaison permanente par téléphone ou par mail. Des chefs de pôle nous appellent également en cas de difficulté, comme le manque de ressources, par exemple, qui peut rapidement devenir dramatique. Comme nous avons de bonnes relations avec les gestionnaires de tutelles, nous avons pu débloquent certaines situations. Nous travaillons donc main dans la main pour le bien-être des personnes malades. Et si les Centres médico-psychologiques sont fermés, les consultations sont maintenues par téléphone et il est possible d'utiliser des ordonnances anciennes. L'EPS a aussi développé des visites à domicile pour les cas les plus graves, ainsi que des consultations pour les patients qui ont besoin de piqûres. Informer les familles de leur mobilisation est essentiel. Je salue également les efforts de la Maison départementale des personnes handicapées pour maintenir son activité. Chaque jeudi, nous recevons pour examen les dossiers soumis à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), dont nous sommes membres.

Avez-vous des craintes concernant l'après confinement ?

Avant de parler de l'après-confinement, j'aimerais évoquer l'impact de l'absence de visites dans les hôpitaux. Ces situations sont génératrices de tensions. Précisons par exemple que souvent les parents amènent des cigarettes à leur proche hospitalisé... Nous redoutons par ailleurs les conséquences de l'interruption des soins somatiques. Nombre d'entre eux sont reportés, ce qui risque d'aggraver l'état de santé des patients. Et puis je redoute bien sûr les conséquences économiques de la pandémie dans un département confronté à de grandes difficultés et où vit une population qui est déjà en situation de grande précarité.



établissement
public de santé de
Ville-Evrard
spécialisé en santé mentale
Seine-Saint-Denis

Tous mobilisés, tous concernés ! Dans la « Lettre de la Présidente » de l'Unafam, Marie-Jeanne Richard rappelle les actions menées par l'association. Parmi celles-ci, des échanges avec la cellule de crise du comité de pilotage de psychiatrie « pour demander que les hôpitaux soient équipés en masques, blouses, gants, gels. Une mobilisation pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les personnes en souffrance psychique, pour que des tests soient mis à leur disposition et isoler les personnes contaminées par le COVID-19. Le diagnostic de troubles psychiques ne doit pas faire l'objet de discriminations à l'arrivée dans un service de réanimation ». Sous l'égide de la Haute Autorité de Santé, des représentants de l'Unafam

ont également participé à une rencontre téléphonique sur la continuité des soins en ambulatoire. Parmi les demandes : « l'instauration d'un numéro unique d'urgence pour la psychiatrie, car les urgences médicales sont débordées par les patients COVID-19 qui arrivent en situation de détresse respiratoire. Il faut que les personnes en urgence psychique (décompensation, risques suicidaires) puissent être prises en charge ». Et la présidente de conclure : « Cette crise sanitaire va bouleverser le soin comme le monde du handicap. Nous devons déjà préparer l'après et engranger les pratiques que nous souhaitons voir se développer pour une meilleure prise en compte de la qualité de vie de nos proches. »